
Procès-verbal Assemblée générale ordinaire

Date	Mardi 21 mai 2019
Heure	13 h 30 – 15 h 15, Informations 15 h 15 – 15 h 30, Pause 15 h 30 – 16 h 25, Partie statutaire
Lieu	Hôtel Olten, Centre im Winkel, Bahnhofstrasse 5, Olten
Langues	allemand/français/allemand avec traduction simultanée (présentation en allemand, documents en français)

1^{re} partie **Informations** (procès-verbal résumé) Point 1 **Mot de bienvenue**

Thomas Straubhaar (président)	... ouvre l'assemblée, salue les participants et présente le déroulement de la réunion. Les questions relatives à la partie statutaire pourront être posées pendant la seconde partie.
-------------------------------------	--

Point 2 **Médecine somatique aiguë**

Regula Heller	... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement en médecine somatique aiguë et sur la mesure de la satisfaction des patients interdisciplinaire.
---------------	---

Annexes	Présentation PP sous forme de fichier PDF: 20190500_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20190521 20190500_ANQgs_presentation-totale_AG_20190521
---------	---

Point 3 **Psychiatrie**

Dr Johanna Friedli	... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement en psychiatrie.
--------------------	--

Annexes	Présentation PP sous forme de fichier PDF: 20190500_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20190521 20190500_ANQgs_presentation-totale_AG_20190521
---------	---

Point 4 Réadaptation	
Dr Luise Menzi	... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement en réadaptation.
Annexes	Présentation PP sous forme de fichier PDF: 20190500_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20190521 20190500_ANQgs_presentation-totale_AG_20190521

Point 5 Brèves	
Prof Bernhard Güntert	... donne des informations sur le projet pilote de l'ANQ « Secteur ambulatoire hospitalier ».
Dr Petra Busch	... donne, à l'aide d'un PowerPoint, des informations sur ce qui se passe actuellement au bureau.
Annexes	Présentation PP sous forme de fichier PDF: 20190500_ANQgs_Gesamtpraesentation_MGV_20190521 20190500_ANQgs_presentation-totale_AG_20190521

Brève **pause-café** (15 h 15 – 15 h 30)

2^e partie Partie statutaire	
Points 6/7 Mot de bienvenue et constitution	
Thomas Straubhaar	<p>... salue les participants à la partie statutaire de l'assemblée générale et rappelle brièvement l'historique de l'ANQ (dix ans de développement pour les soins stationnaires) et l'évolution en cours dans le système de santé (révision de la LAMal).</p> <p>... dit que l'accent va être encore davantage mis sur la qualité et que, au vu de cette évolution, il juge nécessaire, dans la mesure du possible, de rechercher des solutions communes ainsi que de développer des coopérations et de mieux les utiliser, de façon à pouvoir travailler en économisant les ressources. Les principes « ambulatoire avant stationnaire » et « chaînes de soins » vont peu à peu rendre plus floues les transitions entre les organisations. Dans le système fédéraliste suisse, accorder l'attention qui convient à ces thèmes constituera un grand défi ; l'ANQ ne peut pas se fermer à ces questions.</p> <p>Le comité directeur de l'ANQ est conscient des changements à venir dans différents champs et les traitera en détail dans le cadre de sa retraite d'été. À ce propos, il a également décidé de procéder auprès de ses partenaires à une enquête, dont il intégrera aussi les conclusions dans les discussions de cet été.</p>

	... passe à la désignation de la personne chargée du procès-verbal. > Désignation de la personne chargée du procès-verbal
	Stephanie Fasnacht, responsable Secrétariat, ANQ, est proposée.
Objections	Aucune
Décision / vote	Stephanie Fasnacht est désignée à l'unanimité et sans réserve. > Désignation de la personne chargée de compter les voix
Thomas Straubhaar	...propose comme scrutateur Peter Anker, responsable qualité du canton du Jura.
Objections	Aucune
Décision/vote	Peter Anker est désigné à l'unanimité et sans réserve. > Constitution
Thomas Straubhaar	... passe à un autre point de la constitution et constate : - Les membres et les observateurs ont été conviés à l'AG par écrit, dans les délais (23 avril 2019) et avec l'ordre du jour. - La condition est donc remplie pour la tenue d'une assemblée générale conforme à la loi et aux statuts. - Toutes les catégories de membres sont représentées et l'assemblée est apte à prendre des décisions, avec la répartition des voix suivante: o 28 voix par catégorie (cantons, fournisseurs de prestations, assureurs) o donne un total de 84 voix o et une majorité simple de 43 voix. - Les votes se déroulent à main levée si un vote à bulletins secrets n'est pas demandé.
Objections	Aucune
Point 8 Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 décembre 2018	
Thomas Straubhaar	... dit que le procès-verbal de la dernière AG a été soumis aux membres avec les documents destinés à la réunion d'aujourd'hui, et demande s'il y a des remarques et des souhaits de modifications ou d'ajouts.
Annexes	20181206_ANQgs_Protokoll_MGV_20181204 20181206_ANQbu_proces-verbal_AG_20181204
Objections	Aucune
Thomas Straubhaar	... demande aux membres de voter sur l'adoption du procès-verbal.
Décision / vote	Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et sans réserve, et l'auteur du procès-verbal, Stephanie Fasnacht, est remerciée.

Point 9 **Rapport annuel 2018**

Thomas Straubhaar ... dit que le rapport annuel 2018 a été transmis dans les délais.

Annexes 20190513_Jahresbericht_2018

Objections Aucune

Décision / vote Le rapport annuel 2018 est adopté à l'unanimité et sans réserve.

Point 10 **Comptes 2018**

Thomas Straubhaar ... dit que les documents ont été transmis dans les délais.

Annexes 20190411_ANQgs_Jahresabschluss_Revisionsbericht_2018
20190417_ANQgs_Kommentierung_Bilanz_Erfolgsrechnung_2018
20190417_ANQgs_Managementletter_EingeschraenkteRevision_2018

> Adoption du compte de résultat et du bilan 2018

Thomas Straubhaar ... signale que les comptes 2018 ne sont plus parfaitement comparables à ceux des années passées du fait que les postes sont désormais liés aux projets.
... donne des indications en suivant les commentaires du bilan et du compte de résultat 2018, et en souligne une fois de plus les principaux points.

Produit :

- Le décompte des chiffres relatifs aux sorties d'hospitalisation de la statistique des hôpitaux de l'OFS concernant l'avant-dernière année (2018) se fonde sur les sorties 2016. Les recettes vont probablement diminuer en raison des nouveaux principes, « ambulatoire avant stationnaire » et « regroupement de cas TARPSY et ST Reha ».
- Formations : depuis qu'elles sont devenues payantes, les recettes ont diminué.

Charges :

- Déménagement à la Weltpoststrasse : les dépenses ont diminué pour les locations à l'extérieur et les frais de déplacement des collaborateurs.
- Prestations juridiques : il y a eu moins de besoins concernant le conseil juridique en 2018, et donc moins de dépenses.
- Informatique : les dépenses sont plus élevées à cause du site Internet, de la plateforme partagée, ainsi que de l'entretien et de la maintenance de l'infrastructure informatique.
- Personnel : les dépenses sont moins importantes parce que l'ajout de 0,4 ETP a été refusé et que les collaborateurs du bureau ont participé à moins de colloques.

... demande aux participants s'ils ont des questions ou des compléments à apporter au bilan ou au compte de résultat 2018.

-
- Pascal Besson, H+ ... se félicite de la transparence et des nouveaux commentaires du bilan et du compte de résultat. Il y a juste pour le compte 4001 Licences qu'on ne comprend pas pourquoi il y a eu 191 000 francs de dépenses en moins par rapport au montant budgété. Ces frais de licence devraient pourtant être stables.
- Regula Heller ... explique que cette différence est due au lien des comptes avec le projet pour la mesure de la prévalence et au transfert du compte 4001 au compte 4003 Évaluation.
- Dr Petra Busch ... ajoute que les frais de licences peuvent être plus ou moins élevés parce qu'ils dépendent entre autres du nombre d'utilisations. Le décompte final de ces frais donne des explications plus détaillées.
- Seraina Grünig, CDS ... remercie pour l'exposé et se félicite du fait que le déficit est inférieur au montant budgété pour 2018, avec 500 000 francs de plus que prévu. Elle demande si ce résultat positif s'explique par une estimation trop pessimiste du budget et si cet exercice pourrait donner des pistes d'avenir pour le déficit structurel.
- Dr Petra Busch ... dit que, par comparaison avec le budget 2018, les recettes ont été plus élevées que prévu (en lien avec le nombre de sorties d'hospitalisations) et que le bureau a pris d'autres mesures en plus de celles mentionnées au départ par le président, p. ex. des nouvelles règles concernant les heures supplémentaires et les contrats de cadres.
- Vinciane Vouets, canton BE ... était contente de voir un zéro rouge. Indique que les chiffres des sorties sont actuellement stables dans le canton de Berne. Il n'y a pas de diminution de 10 % en vue. À partir de 2019, le canton va appliquer le nouveau principe « ambulatoire avant stationnaire », dont l'impact est encore difficilement mesurable.
- ... dit que certains cantons disposeront dès juin des chiffres des sorties d'hospitalisation pour l'année dernière. L'ANQ pourrait donc demander aux grands cantons de lui transmettre leurs derniers chiffres, avec la comparaison entre années (p. ex. les cinq dernières). Elle pourrait ainsi mieux prévoir l'évolution des chiffres des sorties et par conséquent des recettes.
- ... demande si, avec ces comptes 2018, le problème du déficit structurel de l'ANQ est réglé.
- Thomas Straubhaar ... répond que le problème du déficit structurel n'est pas réglé pour autant et que l'ANQ est toujours obligée d'élaborer un concept de financement tenant compte de l'enquête et de l'évolution politique actuelle.
- Dr Johanna Friedli ... ajoute que le regroupement des cas par TARPSY en psychiatrie devrait entraîner une diminution d'environ 10 % des recettes.
- Vinciane Vouets, canton BE ... dit que les comptes 2018 comprennent des provisions d'un montant d'environ 1 million de francs.
- Thomas Straubhaar
-

	<p>... c'est exact. Les $\frac{3}{4}$ sont des provisions en lien avec une éventuelle dissolution de l'association et avec les obligations relevant du droit du travail. Ce point est réglé dans les contrats des collaborateurs.</p>
	<p>... demande aux participants s'ils ont d'autres questions à propos des comptes 2018 et prie le plénum de voter.</p>
Objections	Aucune
Décision / vote	Le bilan et le compte de résultat 2018 sont adoptés à l'unanimité et sans réserve.
	<p>> Quitus au comité</p> <p>... indique que les membres ont reçu le rapport rédigé par l'organe de révision, Lehman AG. Il s'agit d'un rapport de contrôle simple.</p>
Thomas Straubhaar	<p>... demande aux participants s'ils ont des ajouts ou des questions à propos du rapport 2018 et les prie de donner quitus au comité.</p>
Objections	Aucune
Décision / vote	Le quitus est accordé à l'unanimité et sans réserve.
	<p>> Réélection de l'organe de révision</p> <p>...l'organe de révision est la fiduciaire Lehmann AG. La collaboration est bonne et il propose sa réélection.</p>
Thomas Straubhaar	<p>... demande l'accord des participants.</p>
Objections	Aucune
Décision / vote	L'organe de contrôle Lehman Treuhand est réélu comme organe de révision à l'unanimité et sans réserve.
<p>Point 11 Concept de financement</p>	
Thomas Straubhaar	<p>... dit qu'à l'AG de décembre 2018, le comité avait envisagé de présenter un concept de financement à la présente assemblée. Mais il a décidé d'attendre. En effet, on ne sait pas encore comment va évoluer la politique actuelle et, d'après les premières discussions avec les partenaires de l'ANQ, il va être difficile de se mettre d'accord sur le financement futur. C'est aussi la raison pour laquelle l'ANQ va prochainement réaliser cette enquête auprès de ses partenaires. Les conclusions qui en seront tirées, ainsi que l'évolution politique, joueront un rôle déterminant pour les possibilités de financement de l'ANQ à l'avenir. Ces possibilités seront vraisemblablement présentées à l'AG de mai 2020.</p>
Christoph Kilchenmann, santésuisse	<p>... se félicite que l'ANQ ait pris en compte l'avis de santésuisse concernant sa volonté de financement (il ne sera possible d'octroyer des moyens supplémentaires que si les mesures sont développées aussi dans le secteur hospitalier ambulatoire)</p>

et qu'elle soit disposée à soumettre un concept de financement adapté aux changements politiques actuels.

... ajoute que rien, dans le bilan 2018, ne témoigne d'un déficit structurel. Les fonds propres sont très importants.

Thomas Straubhaar ... reconnaît qu'au vu des chiffres, la situation financière de l'ANQ ne paraît pas mauvaise. Mais il ne faut pas oublier que le capital propre est principalement lié aux provisions, alors que les fonds libres sont très modestes.

Prof Bernhard Güntert, curafutura ... se félicite aussi des comptes positifs, mais rappelle que les fonds libres ne sont pas suffisants pour réagir de manière adéquate à l'évolution qui se profile, c'est-à-dire pour lancer des projets ou avancer dans d'autres directions. Les ressources disponibles dans le cadre de la révision de l'art. 58 ne sont pas prévues pour les activités courantes, mais uniquement pour des innovations en lien avec des projets, des indicateurs, des programmes et des études portant sur la qualité. Pour cela, l'ANQ doit soumissionner. Elle est obligée de continuer à financer par ses propres moyens le développement du plan de mesures actuel. Elle doit impérativement revoir ses orientations.

Thomas Straubhaar ... dit que le capital propre actuel ne donne pas de grande marge de manœuvre. L'objectif pour l'année prochaine doit être l'équilibre des comptes.

Annexes Aucune

Décision / vote > **Pas de vote, car point purement informatif**

Point 12 **Élection d'un membre du comité**

Thomas Straubhaar ... dit que le Dr méd Thomas Meier, médecin-chef des Services psychiatriques cantonaux région Sud, Pfäfers, prend sa retraite et se retire donc du comité. Pour lui succéder, H+ Les hôpitaux de Suisse a proposé le Prof Dr méd Wolfram Kawohl, des Services psychiatriques d'Argovie (pdag).

Prof Wolfram Kawohl ... Le Prof Kawohl se présente brièvement et exprime son plaisir d'avoir été désigné. Outre son activité aux pdag, il est aussi professeur titulaire à l'Université de Zurich.

... dit qu'il y a de nombreux sujets passionnants autour de l'ANQ et qu'il se réjouit de représenter la psychiatrie au sein du comité.

Annexes 20190402_Hplus_Nachfolge_VS_Thomas_Meier_Prof_Kawohl

Décision / vote Le Prof Kawohl est élu à l'unanimité et sans réserve comme nouveau membre du comité.

Point 13 **Divers**

Thomas
Straubhaar

... demande aux participants s'ils ont des ajouts ou des questions sur des thèmes divers.

... remercie cordialement les membres de l'ANQ et le bureau, ainsi que les hôpitaux et les cliniques, les cantons, les assureurs et H+.

... le président clôt la présente assemblée en renvoyant à la prochaine ainsi qu'à l'anniversaire :

Date de la seconde assemblée générale 2019

- 26 novembre 2019 à Olten

Dates des assemblées générales 2020

- 26 mai 2020
- 24 novembre 2020

Anniversaire

- 12 septembre 2019, hôtel Bellevue Palace à Berne
-

Meilleures salutations,
ANQ



Thomas Straubhaar
Président



Stephanie Fasnacht
Responsable Secrétariat, rédactrice

Destinataires (par courrier électronique):

Membres de l'ANQ	Selon liste de distribution
Observateurs de l'ANQ	Selon liste de distribution
Comité directeur	Anne-Claude Griesser
Fournisseurs de prestations (H+)	Marcel Jakob Ivo Spicher Thomas Meier Stefan Goetz Wolfram Kawohl (successeur de Th. Meier) Thomas Straubhaar, président
Cantons	Miriam Baldi Christoph Franck, vice-président Danuta Reinholz
Assureurs	Bernhard Günstert Felix Roth Martine Birrer
OFSP (observateur)	Therese Grolimund
Bureau Interne	Petra Busch, directrice Stephanie Fasnacht, responsable Secrétariat Regula Heller, responsable Soins aigus / suppléante Direction du bureau Andrea Henneke, collaboratrice scientifique Soins aigus Daniela Zahnd, collaboratrice scientifique Soins aigus Johanna Friedli, responsable Psychiatrie Fiona Gubler, collaboratrice scientifique Psychiatrie Luise Menzi, responsable Réadaptation Muriel Scheuner, collaboratrice scientifique Réadaptation Sarah Heiniger, spécialiste Communication Carole Reist, collaboratrice Secrétariat Roger Huber, collaborateur Secrétariat
Invités	Corinna Timm, interprète, S. Piller

Berne, le 3 juin 2019